

# POURQUOI RECYCLER LE TEXTILE ?

➔ Réduire les déchets  
(11 kg de textile sont jetés  
chaque année par habitant).

➔ Favoriser le recyclage

➔ Créer des emplois solidaires :  
le Relais, membre d'Emmaüs France et de l'Inter Réseau de la  
Fibre Solidaire, permet la création d'emplois durables pour les  
personnes en situation d'exclusion.



# LES BORNES À TEXTILE...



RENSEIGNEMENTS  
AU SERVICE GESTION  
DES DÉCHETS :  
05 46 29 01 21  
OU [INFODECHET@CC-ILEDERE.FR](mailto:INFODECHET@CC-ILEDERE.FR)

... UN GESTE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Conception : [www.studio-lezard.com](http://www.studio-lezard.com)

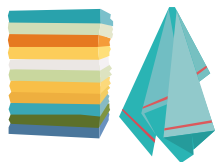


# QUE DÉPOSER ?

## VÊTEMENTS EN BON ÉTAT



## LINGE DE MAISON



## CHAUSSURES LIÉES PAR PAIRE EN BON ÉTAT

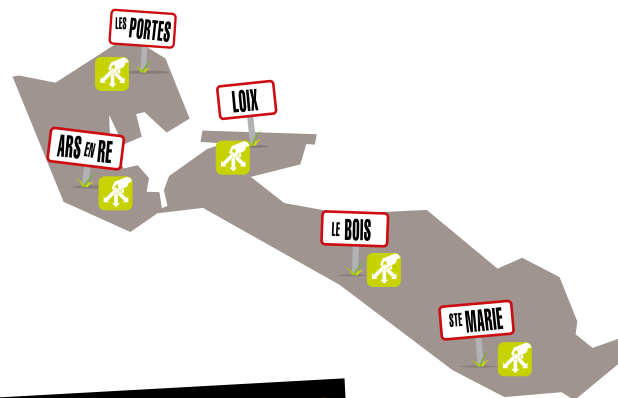


## PETITS JOUETS



# COMMENT ET OÙ DÉPOSER ?

- ➔ Dans des **sacs fermés de moins de 50L.**
- ➔ Dans les **bornes "Le Relais"** réparties sur le territoire : cartographie disponible sur [www.lerelais.org](http://www.lerelais.org)
- ➔ Dans les **déchèteries de la Communauté de Communes de l'Île de Ré.**



# NE PAS DÉPOSER



MATELAS  
SOMMIERS



TOILES CIRÉES

## OREILLERS ET COUETTES



## CHAUSSURES TROP ABIMÉES



## TEXTILES MOUILLES

# QUE DEVIENNENT VOS DONNS ?

**55 % de réemploi**  
(revente des textiles en bon état à l'export et en boutique)



**35 % de recyclage**  
(chiffons d'essuyage, isolant bâtiment Métisse®)



**10 % de déchets**

